Le 18 septembre 2015

****

10 rue Molière

45000 Orléans

**Se mobiliser pour les réfugiés**

Aura-t-il fallu la photo d'Aylan pour que la situation des réfugiés ne puisse plus être ignorée ?

La responsabilité de l'Europe est importante devant les populations qui par milliers meurent en Méditerranée ou sur les routes d'Europe, fuyant les guerres, le despotisme, la misère mais aussi devant celles et ceux qui meurent dans leur pays sous les bombes et la dictature.

Il n'est pas acceptable de laisser les associations et les bénévoles faire face, seuls, à l'accueil des migrants. La FSU demande au gouvernement de tout mettre en œuvre pour accueillir dignement et dans de bonnes conditions ces réfugiés.

Il doit également peser pour que tous les pays de l’Union Européenne prennent d'urgence les dispositions nécessaires en ce sens mais aussi pour le respect des règles relatives à la libre circulation des personnes et au droit d'asile.

La question de l'immigration, en France comme ailleurs, ne se règlera ni par la violence ni par le déni. Les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité sont aujourd'hui mises à l'épreuve dans notre pays. Il ne s'agit ni plus ni moins que de permettre à toutes ces personnes de trouver un accueil, de se construire un avenir. Il ne s'agit ni plus ni moins que de respecter les droits humains les plus élémentaires, les droits de l'enfant aussi. C'est dans le droit fil de la tradition historique d'accueil de notre pays. Le droit à l’éducation est fondamental, tant pour les enfants, les adolescents, les étudiants reconnu par la convention internationale des droits des enfants. Celle-ci énonce l’ensemble des droits des enfants, mais également les obligations faites aux états dans leur application. Ces droits sont directement remis en cause par les actuelles législations liées à l’accueil et aux séjours des étrangers et des mineur-e-s isolés étrangers. Les déclarations de minorité de ces jeunes sont sujettes à caution et remis en cause par des expertises radiologiques systématiques n’ayant aucune valeur scientifique. Leur seul but étant de déclarer majeur des mineurs et de ce fait, les rendre expulsables.

Tous les enfants doivent pouvoir poursuivre une scolarité normale, ce droit fondamental doit être concrètement mis en œuvre et demandera des moyens pour les jeunes réfugiés (classes allophones par exemple). Nous revendiquons l’égalité de traitement pour l’ensemble des mineurs en matière de protection de l’enfance et de scolarisation.

 La Conférence internationale annoncée par le président ne prendra tout son sens que si elle débouche sur des actions concrètes. Pour être crédible, cette Conférence devra se pencher sur les conséquences de la multiplication des zones de conflits sur le globe, du changement climatique mais aussi sur les inégalités entre le « Nord et le Sud », notamment en matière de répartition des richesses. La réflexion devra également porter sur le droit d’asile et plus généralement sur les politiques migratoires menées

Le mouvement citoyen doit se développer pour manifester sa solidarité envers tous les réfugiés. La FSU appelle en ce sens au rassemblement du **lundi 21 septembre à 18 h place de Gaulle**